



Compte-rendu du Conseil d'établissement du 3 avril 2012 Rédigé par les représentants des parents

Le quorum étant atteint (Mme Tang, CPE, et M. Michelon, conseiller culturel sont excusés), Monsieur le Proviseur ouvre la séance à 17h15.

Adoption du PV de la séance du 16 février : unanimité (proposé Mme Floyd. Appuyé Mme Montrat).

Adoption de l'ordre du jour:

1. Calendrier de fin d'année (cf. document joint)
2. Proposition de fermeture des classes du lycée à compter de 8h45
3. Vote annuel de la carte des employés expatriés
4. Analyse de l'absentéisme

Questions diverses

Collège des enseignants

5. Signalements: communications aux parents
6. Tableaux interactifs
7. Ventilateurs

Parents

8. Modèle de formulaire d'entente - confidentialité des débats des conseils de classe (document)
9. Comité pour la prévention de l'intimidation (mise à jour)
10. Adaptation des cours de géographie et d'histoire au contexte canadien
11. Contenu du curriculum sur l'éthique et l'internet
12. Stagiaire pour assister Mme Vézina au service d'orientation
13. Absences planifiées des enseignants et communications aux parents
14. Incident – chute dans la cour de l'école

Direction – interventions diverses

15. Info sur projet monde de l'entreprise (intervention bénévole de parents)
16. Objets perdus et boîtes à lunch
17. Proposition d'un cours d'anglais pour anglophones en 2012-13
18. Moyennes coefficientées aux bulletins de 1ere et terminale (selon la concentration)- point de réflexion

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité (proposé Mme Hanou, appuyé Mme Montrat).

1. Calendrier de fin d'année (cf. document joint)

Il sera disponible sur le site

P: Mme de madron

A: Mme Pilon

Adopté à l'unanimité.

2. Proposition de fermeture des accès aux classes du lycée à compter de 8h45

À compter de septembre 2012, les accès au lycée seront fermés à 8h45 au lieu de 9h00 actuellement. A partir de 8h45 les entrées se feront uniquement par la porte principale en sonnant à l'interphone. Objectif: rationaliser la liberté de circulation des adultes dans les espaces d'enseignement et établir un protocole. Cela s'accompagnera d'autres mesures pour assurer la sécurité des adultes et des élèves. Le système de passes de visiteurs sera maintenu.

3. Vote annuel de la carte des emplois expatriés AEFÉ

Le Conseil approuve à l'unanimité la carte des emplois expatriés mis à la disposition du lycée Claudel pour la rentrée 2013. Il se prononce pour le maintien de 7 postes dont voici le détail : proviseur, proviseur-adjoint, directeur d'école, mathématiques, physique-chimie et sciences de la vie et de la terre.

P: Mme de Madron

A: Mme With

Adopté à l'unanimité.

4. Analyse de l'absentéisme des élèves (Lycée)

Fait suite à l'engagement de faire un suivi longitudinal pour examiner l'évolution de l'absentéisme

Constatations (suite à la revue de 2 trimestres en 2011 et 2012):

- Augmentation des absences au trimestre 2, à compter de novembre
- Plus d'absences en 2012 qu'en 2011; soit 6789 heures 2011, 8615 en 2012, donnant 1826 heures de plus en 2012
- Approximativement 30% plus de signalements en 2012
- Concentration des absences en 1ère et aussi en seconde; du côté des terminales on note au contraire une diminution des absences au trimestre 2.
- On note l'impact sur les bulletins qui sont envoyés aux universités (première et terminale, et parfois aussi seconde).

La discussion fait ressortir les points suivants:

- Les motifs des absences ne sont pas considérés. Très peu d'absences, par contre, sont justifiées par des certificats médicaux.
- Les élèves qui sont avec des professeurs (*e.g.* sorties) ne sont pas considérés comme étant absents
- Les parents semblent assez tolérants des absences et sont fréquemment prêts à justifier des absences
- L'école dispose de peu d'outils pour changer les comportements; il s'agit de s'attaquer au problème en tant que communauté et bien faire comprendre l'importance de la présence en classe comme facteur de réussite dans le système scolaire
- On demande plus de renseignements sur la distribution des absences: *e.g.* est-ce dispersé ou le fait de quelques uns.
- On confirme que les parents sont contactés dans tous les cas d'absence, et ce, jusqu'à la terminale
- Constatation de l'impact de l'attitude consumériste.
- Suggestion d'établir un processus de recouvrement de coûts pour les rattrapages qui sont ensuite nécessaires. Mr Bigi considèrera cette possibilité ainsi que l'imposition de limites aux examens de rattrapage lors de la revue du règlement intérieur

5. Signalements: communications aux parents

Un signalement est effectué quand un élève n'a pas eu un comportement correct et que le professeur le signale au responsable de la vie scolaire. Auparavant, cela se faisait par le biais du carnet de correspondance, ce qui permettait aux parents d'en prendre aussi connaissance. Maintenant, c'est fait via une fonction de ProNote qui est réservée à l'établissement. Les enseignants notent que le changement d'approche semble relié au fait que les signalements ne semblent plus avoir de répercussions. Objectif du signalement serait d'alerter la vie scolaire, qui prend ensuite une approche cherchant à réguler le comportement de l'élève en réagissant de façon ponctuelle. La question de savoir si les signalements font partie du dossier de l'élève et alors de la nécessité que les parents soient informés est soulevée. Il est précisé que le signalement est plutôt une mesure transitoire, qui permet une action par la vie scolaire et un suivi pédagogique mais n'est pas en soi consigné au dossier de l'élève. Tout de même, le fait qu'il y ait intervention sans que les parents ne puissent le savoir est vu comme problématique. L'utilisation de ProNote (volet établissement) s'est avérée être une approche efficace et efficiente pour établir une cohérence et déceler des tendances selon les responsables de vie scolaire. Les suivis ne sont pas perceptibles. Il est noté que la communication professeur principal – vie scolaire est importante et pourrait être renforcée. Il est aussi mentionné que le signalement à la vie scolaire ne se substitue pas aux dialogues professeurs-parents. La possibilité d'informer les parents par courriel est offerte. Pas de consensus sur l'efficacité du mécanisme. Finalement, il est rappelé que l'élève doit être informé lorsqu'il a eu un signalement et en avoir reçu l'explication (en privé).

Selon le proviseur le signalement via Pronote doit demeurer à usage interne : il ne doit pas s'agir d'un mode de dialogue avec les parents. En revanche, il faut permettre aux professeurs de communiquer directement avec les parents comme cela se faisait du temps du carnet de correspondance.

6. Requête que toutes que toutes classes soient équipées d'un tableau interactif

Renseignements pris, le Conseil d'Administration de la Corporation du Lycée Claudel n'a jamais pris d'engagement sur ce point. Les tableaux blancs interactifs sont un outil apprécié et pertinent sur le plan pédagogique. Les contraintes budgétaires conduisent néanmoins à faire des choix, et, l'évolution rapide de la technologie implique d'être attentif.

7. Ventilateurs par temps de chaleur

On procède à l'acquisition de ventilateurs portatifs pour les classes. Ils seront disponibles fin mai.

8. Modèle de formulaire d'entente sur la confidentialité des débats en conseil de classe (document)

Un modèle d'entente qui sera signé par les parents et élèves délégués est présenté. (Les enseignants sont déjà tenus à la confidentialité du fait de leurs obligations professionnelles). Un ajustement est demandé afin de couvrir aussi les responsables légaux de l'élève. L'entente sera mise en place à la rentrée 2012.

P : Halina Siedlikowski

A : Mélodie Guilbeault

9. Comité pour la prévention de l'intimidation (mise à jour)

Un comité de réflexion sur la prévention de l'intimidation a été mis sur pied. Deux volontaires ont été désignées par les parents et une réunion est prévue avec Messieurs Simon et Bigi le 26 avril. La participation des professeurs à cette première réunion sera appréciée.

10. Adaptation des cours de géographie et d'histoire au contexte canadien

L'adaptation se fait en complément. Le contenu canadien ne fait pas partie de la matière évaluée.

12. Curriculum sur éthique et internet , plagiat , citations etc...

Les élèves confirment ne pas bien comprendre les diverses règles, angles et aspects sur le plagiat, l'utilisation d'internet. M. Bigi reconnaît qu'il y a beaucoup de travail à faire pour pouvoir être en mesure de bien éduquer les élèves sur ces sujets et résout de se pencher sur cette question.

13. Stagiaire pour Mme Vézina au service d'orientation

Madame Vézina est d'accord à s'adjoindre les services d'une stagiaire et M. Bigi indique que le Lycée fera une demande de stagiaire auprès de l'université d'Ottawa.

14. Absences planifiées des enseignants et communications aux parents.

Statu quo sur cette question, la communication de ces infos causant aussi des problèmes. L'item continuera à faire l'objet de discussions.

15. Incident de chute sur la glace et logistique

Des mesures ont été mises en place suite aux leçons apprises lors de cet incident ou des secours ont été nécessaires pour assister un élève blessé. En particulier, un protocole d'appel de 911 et le dépôt d'une clé de la clôture sont institués. On note l'importance de garder libre le passage des pompiers.

16. Info sur projet sur info sur monde de l'entreprise (intervention bénévole des parents)

Deux parents d'élève proposent d'intervenir auprès des élèves du lycée à divers niveaux pour parler d'entreprises (CM2, seconde, terminales). On prévoit des ateliers très organisés pour que les enfants comprennent le concept (2 demies journées sur CM2) – en seconde via accompagnements personnalisés jumelés à l'enseignement de sciences économiques et sociales. Terminales: mercredi pm avant vacances, avec simulation, projet de création d'entreprises et prix déterminé par jury. La participation serait volontaire, impliquant aussi le comité du mercredi.

17. Objets perdus et boîtes à lunch

M. Bigi explique que pour des raisons d'hygiène, les boîtes à lunch et autres contenants à nourriture seront dorénavant mis au rebut au bout de 48 heures. La boîte à objets perdus sera vidée tous les 15 jours. Les items identifiés au nom d'un élève (il y en a peu) seront remis à l'élève concerné. Un message à cet effet sera envoyé aux parents.

18. Moyennes affectées des coefficients au baccalauréat sur les bulletins de 1ère et terminale

Le Conseil s'accorde sur le fait qu'une telle disposition ne serait ni utile ni pertinente. Les résultats du bac blanc tiennent logiquement compte des coefficients.

Comité sur la devise du Lycée a retenu trois propositions de devises et se rencontrera dans quelques jours pour revoir les propositions et les résultats du vote.

Levée

P : Mme Hanou,

A : Mme Tardivo

Le secrétaire de séance

Le Président du Conseil